



PREFET DE VAUCLUSE

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**conformément à l'arrêté préfectoral signé le 22 mars 2017**

**il sera procédé du 27 juin 2017 au 26 juillet 2017 (30 jours consécutifs) à une enquête publique préalable à la renaturation de la partie urbaine de La Riaille Saint-Vincent dans la traversée de Valréas (84)**

Ce projet est conduit par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)

Des informations techniques peuvent être demandées auprès de :

M. Jean-Louis GRAPIN, Directeur du SMBVL – Tél : 04-90-35-60-55 –

courriel : [jean-louis.grapin@smbvl.net](mailto:jean-louis.grapin@smbvl.net)

M. Alain FAUQUEUR, Économiste expert de l'ONU et de l'UE est désigné commissaire enquêteur titulaire.

Du 27 juin 2017 au 26 juillet 2017 inclus, les pièces du dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposées en mairie de Valréas, siège de l'enquête, où le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions aux jours et heures suivants :

- le mardi 27 juin 2017, de 09h00 à 12h00, (ouverture de l'enquête publique)
- le vendredi 7 juillet 2017, de 13h30 à 16h00,
- le lundi 10 juillet 2017, de 09h00 à 12h00,
- le vendredi 21 juillet 2017, de 13h30 à 16h00,
- le mercredi 26 juillet 2017, de 13h30 à 16h00. (clôture de l'enquête publique).

Un exemplaire du dossier d'enquête publique, sera également consultable en mairie de Valréas, durant cette période, aux heures habituelles d'ouverture des services au public.

Le dossier est également accessible en ligne sur le site : [www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr) -

Un poste informatique dédié à cet effet, sera également mis à disposition du public en mairie de Valréas aux heures habituelles d'ouverture des services au public.

En dehors de ces permanences, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert en mairie de Valréas, ou sur le site dématérialisé dont l'adresse est : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-en-cours-r3380.html> (cette disposition s'applique du 27 juin 2017 à 09h00 au 26 juillet 2017 à 16h00), ou les adresser par écrit à :

M. le commissaire enquêteur / Enquête publique  
Hôtel de Ville – Place Aristide Briand – 84600 VALREAS

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès : - Services de l'État en Vaucluse - DDT 84 – SEEF - 84905 Avignon cedex 9.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an :

- En mairie de Valréas, - à la DDT de Vaucluse (SEEF) et sur le site de Préfecture de Vaucluse (<http://www.vaucluse.gouv.fr>).

A l'issue de l'enquête publique, le préfet de Vaucluse statuera sur la demande d'autorisation, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.